

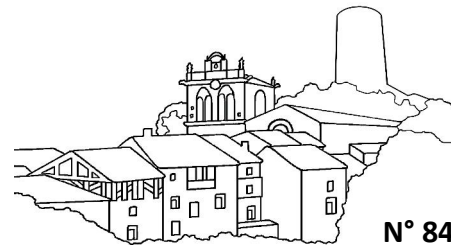
Le Feuillet municipal



AURIGNAC
UNE COMMUNE DES
TERRES D'AURIGNAC



août 2021



N° 84

Hommage à Jean BOUCHÉ : né à Aurignac en 1929, Monsieur BOUCHÉ aura été un homme investi pour son village. Membre du premier Conseil Municipal après la Libération, initiateur du Centre de secours des sapeurs-pompiers d'Aurignac et président du comité des fêtes, il aura œuvré au service des autres et de son village qu'il aimait profondément. Qu'il soit remercié ici, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, de ses engagements citoyens et humains.

La Mairie communique



Préservez la planète : recevez le Feuillet par mail, inscrivez-vous en donnant votre adresse à mairie@aurignac.fr. En réduisant la consommation de papier, vous réduisez l'impact écologique de notre publication municipale. Merci...

Permanences à la Mairie : le secrétariat de la Mairie est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Il est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h.
Jean-Michel LOSEGO assure une permanence, sur rendez-vous, les samedis 05 et 25 septembre, de 9h à 12h.



La rentrée scolaire est l'occasion de s'adresser aux enfants, aux enseignants, aux familles pour leur souhaiter une année studieuse, enrichissante et épanouissante malgré la situation sanitaire ; la municipalité met tout en œuvre pour assurer le bien-être de tous dans l'école de la République et répondre aux demandes des équipes pédagogiques (entretien, travaux et dotations d'équipements).

Lors des conseils d'école, M. LOSEGO et Mme DARNISE restent vigilants et attentifs à la bonne dynamique des écoles maternelle et élémentaire. Le prochain feuillet fera le point sur les effectifs de cette année 2021/2022.



Nous ne vous le rappellerons jamais assez : prudence pour vos enfants ! ... et les autres.

Le stationnement des véhicules personnels n'est autorisé qu'aux emplacements prévus ; en aucun cas sur les trottoirs, les places de bus, les passages pour piétons, ni, bien sûr, devant l'entrée même de l'école.

Un accident est si vite arrivé ... aux conséquences souvent dramatiquement irréversibles...

M. le Maire rappelle la bonne conduite éthique, civique et légale, dans l'intérêt de tous. Chacun, prévenu, sait qu'il ou elle engage sa responsabilité, avec toutes les conséquences juridiques, voire pénales, en cas d'infraction ou d'accident.

Les nouveaux horaires de l'école primaire

École Maternelle	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	8H45 12H00	8H45 12H00		8H45 12H00	8H45 12H00
Pause méridienne					
APRÈS-MIDI	13H30 16H15	13H30 16H15		13H30 16H15	13H30 16H15

J' peux pas
j'ai RENTRÉE
DES CLASSES



École Élémentaire	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	8H30 11H45	8H30 11H45		8H30 11H45	8H30 11H45
Pause méridienne					
APRÈS-MIDI	13H45 16H30	13H45 16H30		13H45 16H30	13H45 16H30

Mme ROBIN, Directrice de l'École Maternelle ☎ 05 61 98 96 57

Mme LEBORGNE, Directrice de l'École Élémentaire ☎ 05 61 98 76 25

En cette rentrée particulière, le feuillet est en attente d'informations, vous pourrez en prendre connaissance ultérieurement sur le site internet de la commune dans la rubrique Feuillet Municipal.

Le service **ALAE*** de la **5C*** accueille les enfants (seulement les jours d'école) le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h30, **L'ALSH*** de la **5C***, peut, sur inscription, accueillir les enfants, les mercredis. Renseignements complémentaires auprès de l'école de votre enfant.

*ALAE : Accueil Loisir Associé à l'École

*ALSH : Accueil Loisir Sans Hébergement

*5C : Communauté des Communes Cœur et Coteaux de Comminges

Tickets de cantine

Le prix du repas de cantine est fixé à 3,45€ depuis le 01/01/2020.

Pour les enfants domiciliés à Aurignac et Montoulieu-Saint-Bernard, un tarif dégressif a été établi par les municipalités en fonction de leur quotient familial.

Nous vous rappelons que les tickets (carnet de 20) sont payables d'avance au secrétariat de la Mairie.



Pour bénéficier des tranches 1,2 et 3, un justificatif de domicile ainsi qu'une attestation de la Caisse d'Allocation Familiale vous seront nécessaires.

QUOTIENT FAMILIAL	TRANCHE	PRIX DU CARNET	PRIX DU TICKET
Hors Aurignac et Montoulieu-Saint-Bernard	4	69€	3.45€
Dégressivité Aurignac et Montoulieu-Saint-Bernard			
1000 et +	4	69€	3.45€
651 à 999	3	63€	3.15€
451 à 650	2	57€	2.85€
0 à 450	1	51€	2.55€

Les jeunes et la citoyenneté à Aurignac

Permettre aussi aux plus jeunes de participer à la vie du village, donner leur avis, avoir des idées, les partager pour protéger leur cadre de vie, découvrir nos institutions et participer aux commémorations avec nos aînés, c'est l'objectif que s'est fixé la municipalité en initiant la mise en place du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Les élèves de l'école élémentaire et du collège d'Aurignac (CM1, CM2, 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) pourront, s'ils le souhaitent, devenir membres du CMJ en étant candidats et élus. Les élèves et leurs parents seront prochainement informés des modalités d'inscription et d'organisation de la future campagne électorale ainsi que du fonctionnement et des règles du CMJ.

Concours « La Dépêche du Midi » du plus beau village de Haute-Garonne

AURIGNAC

MON BEAU VILLAGE
Aurignac a été présélectionné dans la catégorie Environnement de HAUTE-GARONNE

Vous pouvez encore voter pour faire élire Aurignac depuis le site ladedepêche.fr jusqu'au 12 septembre.

Permanence de nos Conseillers Départementaux :

Sandrine BAYLAC et Loïc GOJARD

le **mercredi 08 septembre**, de 16h à 18h,

À la Mairie - Salle des Adjointes

Dans le respect du protocole sanitaire en vigueur

La Poste

La poste est fermée, pour travaux, depuis le samedi 21 août à 12h00.

Sa réouverture aura lieu le 29 novembre à 13h30, aux horaires actuels.

Les conditions d'accueil des usagers du dispositif France Services seront nettement améliorées, notamment en terme de confidentialité.

Durant la période de travaux :



- ♦ les opérations postales (courrier, colis) pourront être réalisées au bureau de Tabac CréaDéco (point La Poste Relais), aux horaires d'ouverture de celui-ci et ce jusqu'au vendredi 26 novembre.
- ♦ les opérations bancaires pourront être réalisées dans les bureaux de Poste voisins (Saint-Martory, Martres-Tolosane, Le Fousseret, Cazères...)
- ♦ une permanence France Services sera assurée dans le hall de la mairie aux horaires suivants :
lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 - mercredi et vendredi de 9h à 12h.

Travaux et aménagements

Festivités : nos équipes se sont mobilisées tout au long de l'été pour la mise en place des nombreux événements estivaux : fête locale, séances de Cinédonjon en plein air et saison culturelle notamment.

Vestiaires du stade : les travaux en régie se poursuivent afin de rendre aux sportifs des vestiaires de qualité et des équipements adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Espaces-verts : nos jardiniers ont procédé à l'entretien, à l'arrosage et au nettoyage des plantations pour un village fleuri et agréable tout l'été.

Médiabus

Tous les 1^{er} mardis du mois de 10h à 12h30, Place de la Mairie : prochain passage le mardi 07 septembre.

Présentation du Passe sanitaire obligatoire en fonction du protocole sanitaire en vigueur



Culture et Patrimoine

Le livret de la Saison Culturelle 2021 est toujours disponible en mairie ou sur <https://www.aurignac.fr/>

18 et 19 septembre : Journées Européennes du Patrimoine

« Patrimoine pour tous »

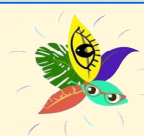
18 septembre à 14h Visite guidée sensorielle — rendez-vous au château, tout public, **gratuit**

19 septembre de 10h à 18h : LES MÉDIÉVALES D'AURIGNAC - Une journée pour replonger au cœur du Moyen Âge : campements, ateliers, spectacles, combats, artisanats, escrime, saltimbanques, troubadours, animaux, marché artisanal.

Restauration taverne (tarif: adulte 3€ / enfant 5-18 ans 2€ / gratuit si costume médiéval)

Présentation du Passe sanitaire obligatoire en fonction du protocole sanitaire en vigueur

[mairie aurignac culture et patrimoine](#)



Remerciements : Alexine et Margaux, les deux jeunes services civiques œuvrant pour les associations Alter'Ego et La Cafetière ont terminé leur mission. In Site, l'association support, et la municipalité avaient pour objectifs de créer des liens entre les acteurs du territoire et de faciliter l'émergence de projets durables à vocation sociale, écologique et économique. Les deux services civiques, épaulées par les bénévoles associatifs, ont réussi à lancer le projet de jardins partagés. Sur un terrain communal, en-dessous du Presbytère, des parcelles sont en cours d'aménagement et permettront à tous les jardiniers amateurs volontaires de faire pousser leurs légumes.

Bravo et grand merci à Alexine et Margaux, l'aventure n'en est qu'à ses débuts mais elle est lancée.

Si le projet vous intéresse vous pouvez contacter Alter'Ego ou La Cafetière.



MUSEE DE L'AURIGNACIEN
LA PRÉHISTOIRE EN HAUTE-GARONNE

Votre Musée vous accueille et vous propose

Musée ouvert du mardi au dimanche de 10h à 18h, réservation conseillée :

au 05 61 90 90 72 ou accueil@musee-aurignacien.com ou sur www.musee-aurignacien.com

Jusqu'au 15 octobre : exposition L'origine de l'Homme - du mythe à la réalité

Du 13 au 17 septembre : visite des fouilles archéologiques près de l'Abri

18 et 19 septembre : Journées Européennes du Patrimoine - Visites et ateliers au Musée - Visite nocturne de l'Abri préhistorique

Présentation du Passe sanitaire obligatoire en fonction du protocole sanitaire en vigueur



Cinédonjon septembre

Vendredi 21h

03/09 : Kaamelott : Premier volet

10/09 : Annette (vostf)

17/09 : Benedetta (interdit aux -12ans)

24/09 : Bac nord

Samedi 18/09 à 17h30 : Les 2 Alfred

Dimanche 26/09 à 16h : Pierre Lapin 2

Dans le respect du protocole sanitaire en vigueur



Place du Foirail (au-dessus du marché)

Le samedi 11 septembre de 10h à 13h

Venez nombreux, inscriptions sur place !

Dans le respect du protocole sanitaire en vigueur

Dates à retenir

11 et 12/09 : Equit'en Comminges, rallye équestre

02 et 03/10 : Aurignac Sous Pression

09/10 : Trail des Aurigines

État civil

Mariage	Décès
BRUVIER d'ARC Henri & COCHARD Clémence, le 13/07	FORT Joséphine, le 05/07 LARRIBEAU Françoise, le 10/07